



## Synthèse :

La navigation reste perturbée par les crues sur une grande partie du réseau.

*en rouge* navigation arrêtée ou susceptible de l'être,  
*en orange* navigation restreinte ou risque de perturbations,  
*en vert* reprise de la navigation dans des conditions normales.



## Evènements climatiques :

### Gestion de la ressource en eau :

#### Région Alsace

**Canal du Rhône au Rhin, branche Nord, regroupement de bateaux**, entre les PK 105.56 (Ecluse 76) et 115.35 (Ecluse 80) du 17 juin au 30 juin 2016 (avis n° FR/2016/03266) *L'évacuation des eaux du Rhin s'effectue actuellement via le canal du Rhône au Rhin - branche Nord, sur ce secteur. Cela oblige les agents de VNF de manœuvrer les écluses en manuel et nécessite le regroupement de bateaux, avant chaque éclusage.*

## Crues :

#### Région Nord Pas de Calais

**Sambre canalisée, arrêt de navigation**, entre les PK 7.74 (Ecluse d'Hachette) et 35.41 (Ecluse d'Hautmont) depuis le 17 juin 2016 (avis n° FR/2016/03262).

#### Région Alsace

**Canal des Faux Remparts, arrêt de navigation**, entre les PK 0 (Pont de l'Abattoir) et 1.80 (Confluence avec l'III) depuis le 11 juin 2016 (avis n° FR/2016/03050).

**Canal du Rhône au Rhin, branche Sud, arrêt de navigation**, entre les PK 12.88 (Hagenbach) et 27 (Zillisheim) depuis le 17 juin 2016. (avis n° FR/2016/03256).

#### Région Centre Bourgogne

**Seille, arrêt de navigation**, au PK 18.25 (Ecluse n° 3 de Loisy) depuis le 14 juin 2016 et au 0.75 (Ecluse n°1 et barrage de la Truchère ) depuis le 16 juin 2016 (avis n° FR/2016/03161-03219).

#### **Canal de Briare, arrêt de navigation,**

- entre les PK 34.32 (Ecluse 26 de Montbouy - aval) et 56.76 (Ecluse 36 de Buges) depuis le 13 mai 2016 (avis n° FR/2016/02540-02550-02608-03040-03083). *La navigation est réouverte sur le canal de Briare de la jonction avec le canal latéral à la Loire jusqu'à l'amont de l'écluse de Montbouy (avec mouillage inférieur à 1.50m) et sur l'ancien canal de Briare. En raison des conséquences des crues, la navigation reste interrompue sur le canal de Briare de l'aval de l'écluse de Montbouy à la jonction avec le canal du Loing.*

#### **Canal du Nivernais, arrêt de navigation :**

- entre les PK 113.67 (Ecluse 47 vs Les Jeux à Clamecy) et 122.70 (Port de Coulanges à Coulanges s/Yonne) depuis le 13 juin 2016 (avis n° FR/2016/02549-02566-02574-02788-03065).

- entre les PK 8.19 (Ecluse 32 vl de Roche à Champvert) et 15.89 (Pont sur tête aval de l'écluse 30 vl de Cercy) depuis le 15 juin 2016 (avis n° FR/2016/03173).

**Canal du Loing, arrêt de navigation**, entre les PK 0 (Aval de l'écluse de Buges) et 49.42 (Jonction avec la Seine), depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016 (avis n° FR/2016/02605-02654).

**Canal de Bourgogne, rallongement de la durée d'éclusage**, entre les PK 0 (Saint-Jean-de-Losne) et 242.06 (Migennes) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016 (avis n° FR/2016/02728).

**Reprise de la navigation sur le canal du Nivernais**, entre les PK 113.67 (Ecluse 47 vs Les Jeux à Clamecy) et 173.77 (Ecluse 69 vs Saint Pallaye) depuis le 10 juin 2016 (avis n° FR/2016/02549-02566-02574-02788-03035).

## **Région Bassin de la Seine**

**Yonne, arrêt de navigation**, entre les PK 24 (Pont de Laroche) et 40.33 (Aval de l'écluse de Villevallier) depuis le 30 mai 2016 (avis n° FR/2016/02545-02561-02662-03162). *La navigation est réouverte entre l'écluse de La Chaînette et le pont de Laroche St Cydroine. L'accès au canal de Bourgogne depuis le canal du Nivernais via l'Yonne est donc de nouveau possible.*

**Marne, arrêt de navigation**, entre le PK 164.8 (Aval écluse de Neuilly/Marne) et 178.23 (Confluence Seine) - Centre du chenal) depuis le 2 juin 2016 (avis n°FR/2016/02972-02991-FR/2016/02732).

**Marne, modification des conditions de navigation :**

- au PK 113.11 (Ecluse d'Isles-les-Meldeuses) depuis le 2 juin 2016 (avis n° FR/2016/02734). *En raison de la crue. Franchissement uniquement par le pertuis.*
- au PK 87.11 (Ecluse n°9 de Courtaron) et au PK 100.62 (Ecluse n°10 de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux) depuis le 6 juin 2016 (avis n° FR/2016/02764-02832).
- entre le PK 164.8 (Aval écluse de Neuilly/Marne) et 178.23 (Confluence Seine) - Centre du chenal) depuis le 9 juin 2016 (avis n°FR/2016/02972-02991).
- au PK 177.50 (Ecluse n° 18 de Saint-Maurice – Passe de 125m) depuis le 16 juin 2016 (avis n° FR/2016/02601-03218).

**Seine, à l'amont de Paris, arrêt de navigation :** entre les PK 71.20 (Ouvrage de Varennes) et 165.20 (Pont du périphérique amont) depuis le 2 juin 2016 (avis n° FR/2016/02732 - FR/2016/02972-02991 - FR/2016/02709 - FR/2016/02710 - FR/2016/02588-02590-02998).

**Seine, à l'amont de Paris,**

**modification des conditions de navigation :**

- au PK 161 (Ecluse double n°10 de Port-à-l'Anglais) depuis le 31 mai 2016 (avis n° FR/2016/02610 - FR/2016/03236-03238). *Le barrage de Port-à-l'Anglais est ouvert à la navigation : Passe n°2 : bateaux montants - Passe n° 3 : bateaux avalants. Les écluses d'Alfortville et de Vitry-sur-Seine sont indisponibles.*
- entre les PK 116 (Aval ouvrages Vives-Eaux) et 165.2 (Pont du périphérique amont) - Centre du chenal) depuis le jeudi 2 juin 2016 (avis n°FR/2016/02972-02991).
- entre les PK 71.20 Ecluse de Varennes) et 115.80 (Amont de Vives-Eaux) depuis le 8 juin 2016 (avis n° FR/2016/02937).
- au PK 150 (Ecluse double n°9 d'Ablon - Passe de 172 m) depuis le mardi 31 mai 2016 (avis n° FR/2016/02617).

**Reprise de la navigation partielle sur le Seine, à l'amont de Paris,**

- au PK 138.72 (Ecluse n°8 d'Evry) depuis le vendredi 10 juin 2016 (avis n° FR/2016/02681-03004-03021-03039).

**Seine, à l'aval de Paris, arrêt de navigation**, entre les PK 8 (Pont aval du périphérique de Paris) et 245 (Pont Jeanne d'Arc à Rouen) depuis le 2 juin 2016 (avis n° FR/2016/02823). *La circulation des bateaux à passagers sur le réseau fluvial dans le sens montant est interdite à l'amont du pont Jeanne d'Arc à Rouen.*

**Seine, à l'aval de Paris,**

**modification des conditions de navigation :**

- au PK 48.70 (Ecluses de Bougival) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016 (avis n° FR/2016/02583-02705).

- au PK 16.80 (Sur la section 308) depuis le 2 juin 2016 (avis n° FR/2016/02708-02725).
- au PK 0 (Ecluse triple de Suresnes - Ecluse 3 - 185 m) depuis le 7 juin 2016 (avis n° FR/2016/02888).
- au PK 0 (Ecluse d'Andrésy - Passe de 185m) depuis le 7 juin 2016 (avis n° FR/2016/02890).

**indisponibilité d'un sas**, au PK 44.50 depuis le 3 juin 2016 (avis n° FR/2016/02772). *La totalité du trafic est donc effectué par le barrage de Chatou.*

**Seine dans Paris, modification des conditions de navigation**, entre les PK 165.90 (Pont du périphérique amont) et 177.90 (Pont du périphérique aval) depuis le juin 2016 (avis n° FR/2016/02565-02585-02589-02687-02897-03095-03111). *La côte de 3.00m a été dépassée à l'échelle du pont d'Austerlitz. En conséquence et à compter de ce jour :*

- la longueur des bâtiments, convois poussés, établissements et matériels flottants est réduite à 105 m entre les ponts de Sully et Bir-Hakeim ;
- le demi-tour est interdit entre le pont de Sully et le pont d'Austerlitz pour les bâtiments d'une longueur de plus de 40 m ;
- le Bras Marie est interdit aux bâtiments transportant du public;
- le Bras de la Monnaie est interdit à la navigation.

**Seine, canal de dérivation de Beaulieu à Villiers, modification des conditions de navigation**, au PK 23.47 (Ecluse n°5 de Beaulieu) depuis le 30 mai 2016 (avis n° FR/2016/02582).

### Région Nord Est

**Canal de la Meuse, arrêt de navigation**, entre les PK 8.36 (Ecluse 57 de Ham-sur-Meuse) et 162.34 (Ecluse n° 28 de Dun sur Meuse) depuis le 3 juin 2016 (avis n° FR/2016/02767-02926-03011-03197 - FR/2016/02744-02766-03075-03138).

**Canal de la Marne au Rhin, branche Est, arrêt de navigation**, au PK 168.69 (E 25) (Ecluse n°25 et 25 bis de Laneuville-devant-Nancy) du 1<sup>er</sup> au 27 juin 2016 (avis n° FR/2016/02577-02984).

### Région Rhône-Saône

**Rhône (Haut), arrêt de navigation :**

- entre les PK 3.20 (Pont de la Guillotière) et 7.20 depuis le 15 juin 2016 (avis n° FR/2016/03165).
- entre les PK 61.90 et 151.55 depuis le 16 juin 2016 (avis n° FR/2016/03215).

**Canal du Rhône au Rhin, branche Sud, arrêt de navigation :**

- au PK 42.30 (Porte de garde Chateaufort) et au PK 39.36 (Porte de garde Ranchot) depuis le 13 juin 2016 (avis n° FR/2016/03087).
- entre les PK 59.25 (Ecluse n° 56 de Thoraise) et 174.09 (Ecluse n° 8 des Fontenelles) depuis le 14 juin 2016 (avis n° FR/2016/03109 - FR/2016/0322). *Fermeture des portes de garde n° 14 bis, 30 bis, 33 bis, 48 bis et 50 bis.*

**Petite Saône, arrêt de navigation**, entre les PK 219 et 407 depuis le 13 juin 2016 (avis n° FR/2016/02748-02761-03064-03066-03086-03089-03210). *En raison des cotes constatées ce jour les portes de garde sont fermées selon les dispositions suivantes : Port sur Saône le 13/06 07h00, Chemilly le 13/06 à 8h45, Scey sur Saône le 13/06 à 07h00, Savoyeux le 13/06 à 08h00, Charentenay le 13/06 à 14h55, Chantes le 13/06 à 15h15, Soing le 13/06 à 15h25, Ormoy le 14/06 à 10h15, Cendrecourt le 13/06 à 10h00.*

**Saône, la mise en place d'un alternat**, entre les PK 2.37 et 7.10 depuis le mardi 14 juin 2016 (avis n° FR/2016/03163).

**Reprise de la navigation sur le Canal du Rhône au Rhin, branche Sud**, entre les PK 25.52 et 26.79 (Sur le Bief 34 / 35) depuis le jeudi 9 juin 2016 (avis n° FR/2016/02956-03009).

**Avaries, incidents et accidents :**

### Région Sud Ouest

**Canal latéral à la Garonne, arrêt de navigation**, entre les PK 170.91 (Ecluse n° 46 de Bernes) et 193.30 (Ecluse n° 53 d'embouchure) depuis le 10 juin 2016 (avis n° FR/2016/03007-03034-03264). *En raison d'une rupture de digue.*

## Région Alsace

**Canal du Rhône au Rhin, branche nord, limitation de mouillage à 1.1m** entre les PK 0 (Amont écluse Rhinau) et 1 (Aval écluse Rhinau) depuis le 20 mai 2016 (avis n° FR/2016/01290-02344).

**Rhin canalisé, modification des conditions de navigation**, au PK 309 (Ecluses de Gamsheim – Sas Est 2) depuis le 27 avril 2016 (avis n° FR/2016/01920).

## Région Bassin de la Seine

**Marne, arrêt de navigation**, au PK 113 (Ecluse n°11 d'Isles-les-Meldeuses) depuis le 26 mai 2016 (avis n° FR/2016/02496). *En raison d'un problème électrique, l'écluse d'Isles-Les-Meldeuses est indisponible.*

**Seine, à l'amont de Paris, arrêt de navigation**, au PK 138.72 (Ecluse n°8 d'Evry) depuis le 17 juin 2016 (avis n° FR/2016/02681-03004-03021-03252) *Une panne sur la grande écluse d'Evry rive gauche. La petite écluse rive droite est toujours en chômage. Par conséquent les deux écluses du site sont actuellement indisponibles à la navigation.*

**Marne, modification des conditions de navigation**, au PK 42.50 (Ecluse de Mont Saint Père) depuis le 12 juin 2016 (avis n° FR/2016/03056).

**Oise canalisée, indisponibilité d'un sas**, au PK 55.95 (Ecluse double n° 4 de Creil – Passe de 180m (rive gauche)) depuis le 28 janvier 2016 (avis n° FR/2016/00305). *Une panne hydraulique empêche le bon fonctionnement de l'écluse de 185m.*

**Seine à l'aval de Paris, indisponibilité d'un sas**, au PK 48.70 (Ecluse de Bougival – Passe de 41.6m) depuis le 21 septembre 2015 (avis n° FR/2015/05708). *En raison d'un défaut sur la porte amont de l'écluse 41,6x8, celle-ci est fermée à la navigation.*

**Seine à l'amont de Paris, modification des conditions de navigation :**

- au PK 72.20 (Ecluse n°1 de Varennes-sur-Seine) depuis le 16 février 2016 (avis n° FR/2016/00660). *Suite à la rupture du vérin de la porte aval en rive droite, l'exploitation se fait en mode dégradée.*

**Seine à l'amont de Paris, indisponibilité d'un sas**, au PK 138.72 (Ecluse n°8 d'Evry - Passe de 180m (côté terre)) depuis le 17 juin 2016 (avis n° FR/2016/03252).

**Canal du Nord, rallongement de la durée d'éclusage**, au PK 81.94 (Ecluse n°16 de Campagne - Passe de 91m) depuis le 13 avril 2016 (avis n° FR/2016/01590). *L'écluse fonctionne en mode manuel et engendre un allongement de la durée d'éclusage.*

## Région Nord Pas de Calais

**Canal d'Aire, traversée de la Bassée, arrêt de navigation**, entre les PK 0 (6.300 - Pont fixe RN 41) et 0 (7.000 – Confluence grand gabarit) depuis le 13 juin 2016 (avis n° FR/2016/03091).

**Lys, limitation de mouillage :**

- (Sur le Bief Merville-Bac St Maur) entre les PK 19.34 et 20.20 depuis le 8 avril 2016. (avis n° FR/2016/01531). *En raison d'un envasement important provenant d'un apport de sédiments de la Vieille Lys, le mouillage maximum est de 1.00m dans la zone située entre la confluence de la Vieille Lys en rive droite et la confluence du bras de décharge de la Lys en rive gauche.*
- entre les PK 58.55 (Amont du pont de Wervicq Sud) et 58.65 (Aval du Pont de Wervicq Sud) depuis le 12 juin 2016 (avis n° FR/2016/03054-03055). *Suite à la présence d'embâcle, limitation du mouillage à 2.2m*

**Canal de Calais, limitation de mouillage à 2.35 m**, entre les PK 6.80 et 8.10, les PK 17.05 et 18.05 et les PK 19 et 19.50 depuis le 17 août 2015 (avis n° FR/2015/05058-05059-05777).

## Région Centre Bourgogne

**Canal latéral à la Loire, embranchement de Saint-Thibault, arrêt de navigation**, au PK 0.59 (Ecluse n° 33 bis de Saint-Thibault - Passe de 38.5m) depuis le 7 avril 2016 (avis n° FR/2016/01510). *Suite à des travaux de rénovation de l'écluse de St-Thibault, l'accès en Loire est momentanément indisponible.*

## Autres exploitants :

### Région Rhône Saône

**Rhône, embranchement du Port Le Teil, arrêt de navigation**, entre les PK 165 et 165.5 depuis le 14 septembre 2015 (avis n° FR/2015/05504-05654-06049). *Le chenal n'est plus praticable.*

#### **Rhône :**

- **limitation de mouillage (1.20m)** au PK 112 depuis le 28 janvier 2016 (avis n° FR/2016/00315).
- **limitation de mouillage (1.10m)** au PK 224.85 (Halte de Roquemaure) depuis le 9 février 2016 (avis n° FR/2016/00485).
- **limitation de mouillage (1.70m)** au PK 242.55 (Appontement P2 Avignon) depuis le 31 mars 2016 (avis n° FR/2016/01374-01401).
- **interdiction de stationner** au PK 239 (Ecluse Avignon) depuis le 7 mai 2016 (avis n° FR/2016/02090-02715). *Le ponton de plaisance en aval RD de l'écluse d'Avignon est remis en service partiellement. Seule la partie amont de celui-ci est utilisable (2/3 amont). Interdiction d'utiliser la zone délimitée par les barrières.*

**Reprise de la navigation Canal du Rhône au Rhin, branche Sud, (sur la Section 419)**, entre les PK 85.21 (Porte de garde n° 48 bis de Rochet) et 90.36 (Ecluse n° 46-47 de Deluz) depuis le 13 juin 2016 (avis n° FR/2016/02945-02963-03085).

### Chômages :

**Rhin canalisé, indisponibilité d'un sas**, au PK 256.30 (Ecluses de Rhinau – Grand sas (185 x 23)).Le chômage initialement prévu du 23 mai au 30 septembre 2016 est reporté du 23 mai au 7 octobre 2016 (avis n° FR/2016/01745-02416).

**Rhin canalisé, indisponibilité d'un sas**, au PK 272.40 (Ecluses de Gerstheim – Grand sas (190 x 24)).Le chômage initialement prévu du 17 mai au 24 juin 2016 est reporté du 13 juin au 9 septembre 2016 (avis n° FR/2016/01746-02030).

**Rhin canalisé, indisponibilité d'un sas**, au PK 240.00 (Ecluse de Marckolsheim - Grand sas (185 x 23)).Le chômage initialement prévu du 17 mai au 24 juin 2016 est reporté du 5 septembre au 7 octobre 2016 (avis n° FR/2016/02307)..

Pour plus de précision sur la programmation des chômages, nous vous invitons à consulter *le suivi mensuel de la programmation 2016 en ligne sur le site internet de VNF*, à l'adresse suivante :

[http://www.vnf.fr/vnf/img/cms/VNFhidden/Tableau\\_de\\_suivi\\_mensuel\\_chomages\\_2016\\_mai\\_20160503172736.pdf](http://www.vnf.fr/vnf/img/cms/VNFhidden/Tableau_de_suivi_mensuel_chomages_2016_mai_20160503172736.pdf)